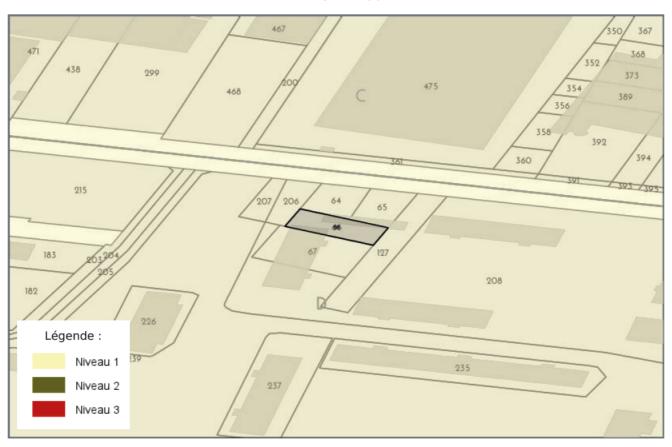
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES) - D206



CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES) - D208



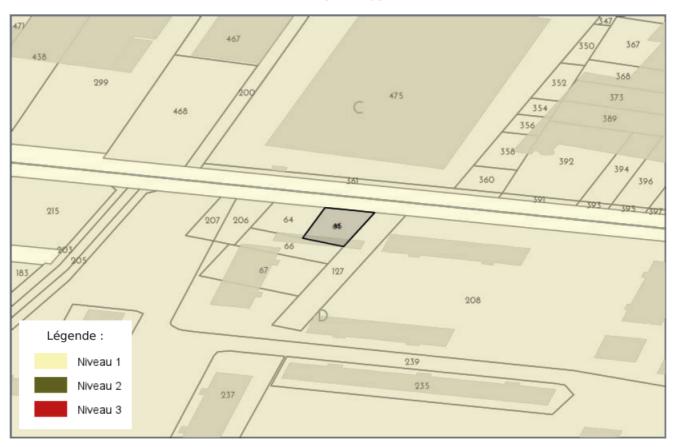
RADON - D66



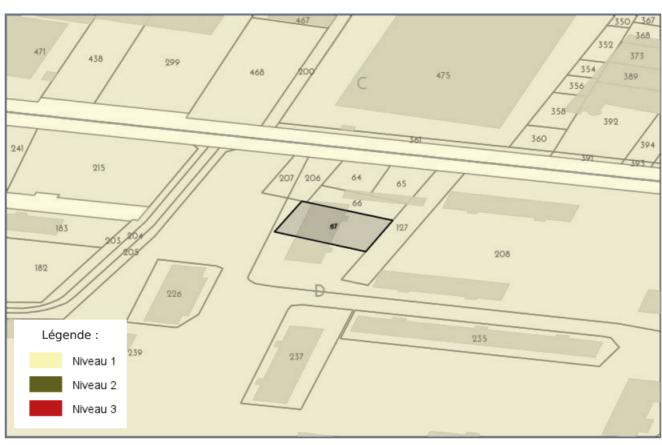
RADON - D64



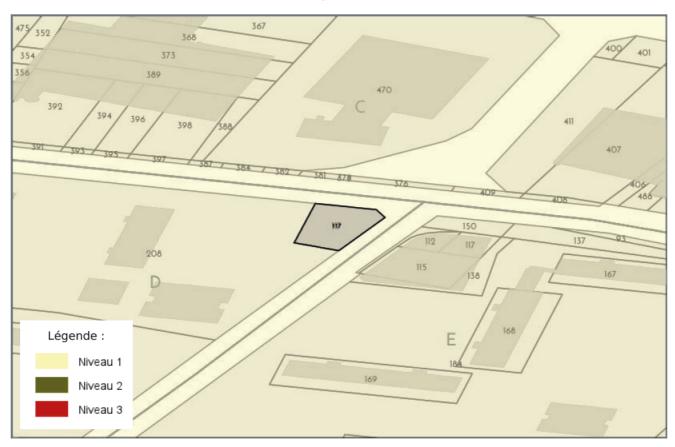
RADON - D65



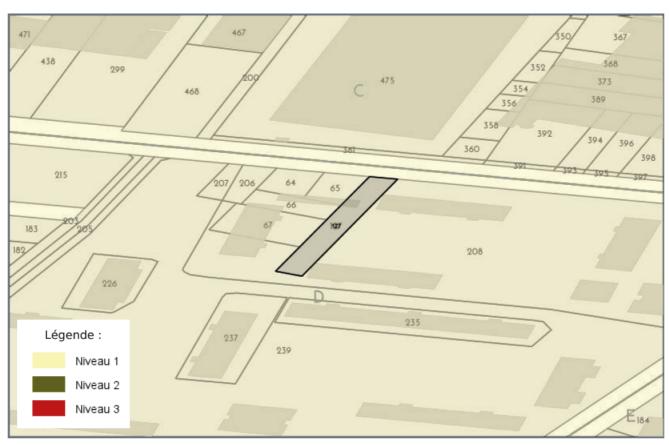
RADON - D67



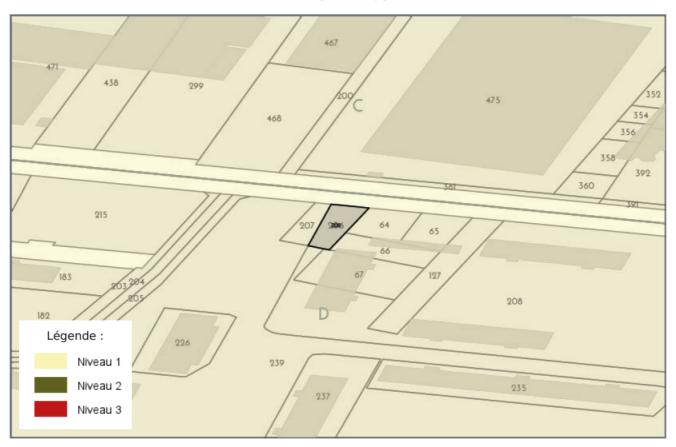
RADON - D117



RADON - D127



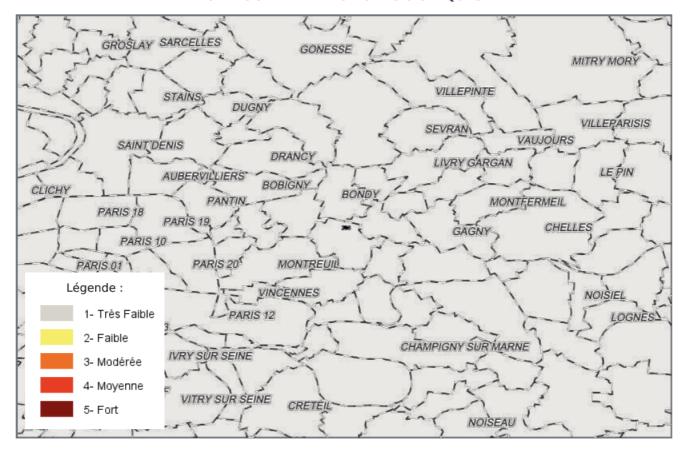
RADON - D206



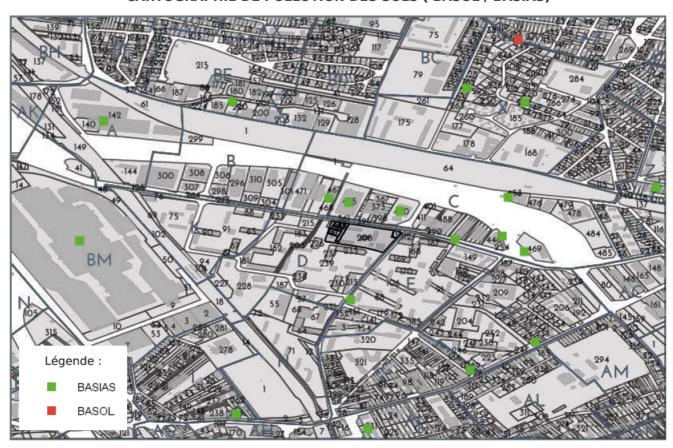
RADON - D208



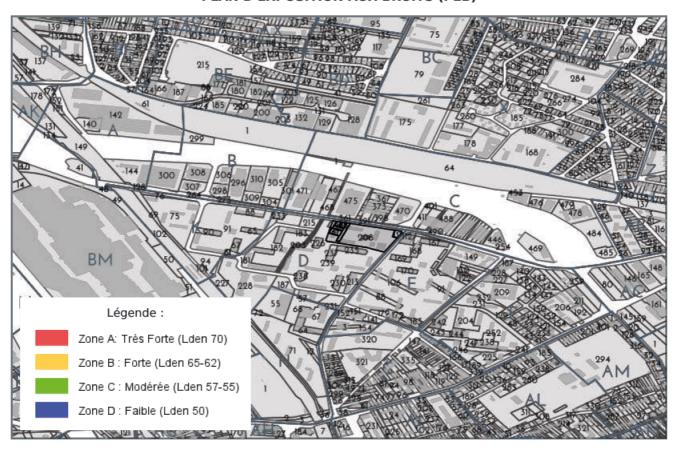
CARTOGRAPHIE DES ZONES SISMIQUES



CARTOGRAPHIE DE POLLUTION DES SOLS (BASOL/BASIAS)



PLAN D'EXPOSITION AUX BRUITS (PEB)



LISTE DES SITES BASIAS (À MOINS DE 500 MÈTRES)

BASE DE DONNÉES DES SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
IDF9303009	blondel, , 8 rue joseph et etienne montgolfier rosny-sous-bois (93064)	99 mètres
IDF9303008	sapag, , 91 boulevard alsace lorraine ; 10 rue joseph et etienne montgolfier rosny-sous-bois (93064)	115 mètres
IDF9303010	radiall, , 101 rue philibert hoffmann rosny-sous-bois (93064)	163 mètres
IDF9303922	scic - sté civile immobilière - chaufferie centrale " bois perrier", , rue freres lumiere des rosny-sous-bois (93064)	267 mètres
IDF9303011	bollore - soehnee, , 154 boulevard alsace lorraine rosny-sous-bois (93064)	402 mètres
IDF9303012	lehmann (m.), , chemin marnaudes des rosny-sous-bois (93064)	431 mètres
IDF9303910	garage des grands routiers, , 210 boulevard alsace lorraine rosny-sous-bois (93064)	463 mètres

LISTE DES SITES BASOL (À MOINS DE 500 MÈTRES)

BASE DE DONNÉES DE POLLUTION DES SOL

Code	Raison social, Activité, Adresse	Distance
	Aucun site BASOL a moins de 500 mètres	

LISTE DES SITES ICPE (À MOINS DE 500 MÈTRES)

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Code	le Raison social, Activité, Adresse	
	Aucun site ICPE a moins de 500 mètres	

Préfecture : Seine-Saint-Denis Commune : ROSNY SOUS BOIS

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

6 Square Jean Baptiste Lulli / Parcelles: D66 - D64 - D65 - D67 - D117 - D127 - D206 - D208

93110 ROSNY SOUS BOIS

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases OUI ou NON

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indem	nisation
Inondations et coulées de boue	11/04/1983	23/04/1983	16/05/1983	18/05/1983	Ooui	O NON
Inondations et coulées de boue	24/06/1983	26/06/1983	03/08/1983	05/08/1983	Ooui	ONON
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/06/1989	30/09/1990	14/05/1991	12/06/1991	Ooui	ONON
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/10/1990	31/12/1995	17/06/1996	09/07/1996	Ooui	ONON
Inondations et coulées de boue	23/08/1995	23/08/1995	01/10/1996	17/10/1996	Ooui	O NON
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/1996	31/12/1996	03/11/1997	16/11/1997	Ooui	ONON
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/1997	31/07/1997	02/02/1998	18/02/1998	Ooui	ONON
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/08/1997	31/12/1998	22/06/1999	14/07/1999	Ooui	ONON
Inondations - coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	Ooui	ONON
Inondations et coulées de boue	07/07/2001	07/07/2001	15/11/2001	01/12/2001	Ooui	ONON
Inondations et coulées de boue	27/06/2001	27/06/2001	03/12/2001	19/12/2001	Ooui	ONON
Inondations et coulées de boue	27/07/2001	27/07/2001	23/01/2002	09/02/2002	Ooui	ONON
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	25/08/2004	26/08/2004	Ooui	ONON
Inondations et coulées de boue	06/07/2006	06/07/2006	22/02/2007	10/03/2007	Ooui	O NON
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2005	31/03/2005	11/06/2008	14/06/2008	Ooui	ONON
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2005	30/09/2005	11/06/2008	14/06/2008	Ooui	ONON
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/2006	31/03/2006	11/06/2008	14/06/2008	Ooui	ONON
Inondations et coulées de boue	19/06/2013	19/06/2013	10/09/2013	13/09/2013	Ooui	ONON
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/10/2018	31/12/2018	16/07/2019	09/08/2019	Ooui	ONON

Facilities		
Etabli le :	N	Iom et visa du vendeur ou du bailleur
	V	'isa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : **www.georisques.gouv.fr**

Votre Agent Général

M.MENDIELA EIRL ET A.PIRES EIRL

2 ALLEE DE COUBRON

93390 CLICHY SOUS BOIS

2 0143021395

43 01 84 46

N°ORIAS **07 012 108 (MADELEINE MENDIELA) 18 006 962 (AUGUSTO PIRES)**Site ORIAS www.orias.fr



SARL , CPEE 16 AV DE FREDY 93250 VILLEMOMBLE

Votre contrat

Responsabilité Civile Prestataire Souscrit le 01/10/2021

Vos références

Contrat 10882805304 Client 3962959404

Date du courrier 20 janvier 2022

Votre attestation Responsabilité Civile Prestataire

AXA France IARD atteste que : CPEE

Est titulaire du contrat d'assurance n° **10882805304** ayant pris effet le **01/10/2021**. Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS:

- Assainissement autonome collectif
- Contrôle périodique amiante
- Diagnostic Accessibilité
- Diagnostic Technique Global (article L.731-1 du code de la construction et de l'habitation)
- Diagnostic amiante avant travaux/ démolition
- Diagnostic amiante avant vente
- Diagnostic de performance énergétique
- DRIP- Diagnostic de risque d'intoxication au plomb
- Diagnostic gaz

Vos références Contrat 10882805304 Client 3962959404

- Diagnostic légionellose
- Loi boutin
- Diagnostic monoxyde de carbone
- Diagnostic radon
- Diagnostic sécurité piscine
- Diagnostic sécurité piscine
- Diagnostic technique SRU
- Diagnostic termites
- Dossier technique amiante
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité
- Etat des lieux
- Etat des risque et pollutions
- Etat parasitaire
- Evaluation valeur vénale et locative
- Exposition au plomb (CREP)
- Loi Carrez
- Millièmes
- Prêt conventionné : normes d'habitabilité
- Recherche de métaux lourds
- Recherche de plomb avant travaux/ Démolition
- Risques naturels et technologiques
- Diagnostic acoustique

Vos références Contrat 10882805304 Client 3962959404

- Diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans les locaux
- Diagnostic humidité
- Vérification des équipements et installations incendie
- Infiltrométrie
- Thermographie infrarouge
- Attestation de prise en compte de la réglementation thermique
- Vérification de la conformité du logement aux normes de décence

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

La présente attestation est valable du **20/01/2022** au **01/01/2023** et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Guillaume Borie Directeur Général Délégué

Nature des garanties

Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe "autres garanties" ci-après) Dont: Dommages corporels Limites de garanties en € 9 000 000 € par année d'assurance 9 000 000 € par année d'assurance

1 200 000 € par année d'assurance

Autres garanties

Nature des garanties	Limites de garanties en €	
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus)(article 3.1 des conditions générales)	750 000 € par année d'assurance	
Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)	500 000 € par année d'assurance dont 300 000 € par sinistre	
Dommages immatériels non consécutifs autres que ceux visés par l'obligation d'assurance (article 3.2 des conditions générales)	150 000 € par année d'assurance	
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	150 000 € par sinistre	
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	30 000 € par sinistre	

C.G.: Conditions Générales du contrat.

Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus

CERTIFICAT

DE COMPETENCES

Diagnostiqueur immobilier certifié

DEKRA CERTIFICATION SAS certifie que Monsieur

Rui RIBEIRO

est titulaire du certificat de compétences N°DTI2094 pour :

	7///90/////	///// AU
- Constat de Risque d'Exposition au Plomb	14/11/2017	13/11/2022
- Diagnostic amiante sans mention	24/07/2017	23/07/2022
- Diagnostic amiante avec mention	24/07/2017	23/07/2022
- Etat relatif à la présence de termites (France Métropolitaine)	13/12/2017	12/12/2022
- Diagnostic de performance énergétique	13/12/2017	12/12/2022
- Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	13/12/2017	12/12/2022
- Etat relatif à l'installation intérieure de gaz	13/11/2017	12/11/2022
- Etat relatif à l'installation intérieure d'électricité	28/10/2018	27/10/2023

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L,271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

A mété du 21 novembre 2006 définissant les cilières de certification des compétences dus personnes physiques opérateurs de <u>scenstats de fisque d'exposition au piônto</u> ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification des organismes de certification des organismes de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de <u>repérage et d'evaluation périodique</u> de <u>l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante</u>, et <u>d'examen visuel après traviaux</u> dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes des certification des compétences des personnes physiques réalisant <u>l'état relatif à la présence de termites</u> dans le bâtiment et les critères de certification des organismes de certification des compétences des personnes physiques réalisant <u>l'état relatif à la présence de termites</u> dans le bâtiment et les critères des organismes de certification des compétences des personnes physiques réalisant <u>et d'accretification</u> des compétences des personnes physiques réalisant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant <u>et d'accretification</u> des compétences des personnes physiques réalisant <u>et d'accretification</u> modifié par les arrêtes des 08 décembre 2001 ; Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des organismes de certification des organismes des certification des organismes des certification des organismes des certification des organismes des certification modifié par les arrêtes des 18 décembre 2009 et 13 décembre 2009 et 15 décembre 2009 et 15 décembre 2001 : Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification modifié par les arrêtes des 10 décembre 2009 et 2 décembre 2009 e



Le Directeur Général, Yvan MAINGUY Bagneux, le 26/10/2018





Numéro d'accréditation : 4-0081
Portée disponible sur www.cofrac.fr

La non-respect des clauses définies dans les Conditions Gonzales peuvent rendre ce certificat levatice

Seute la version originale de certificat avec bando argentes a ganone fait fait